

**Propositions concernant les points sous questions diverses :**

- Demander une mise à jour concernant les préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires prévu en 2021 et l'implication du CSA dans ce processus ;
- Demander une mise à jour concernant la discussion portant sur la composition du Groupe consultatif du CSA ;

**Point 1 de l'ordre du jour – Feedback sur la 46e session du CSA**

L'évaluation de la 46e session du CSA réalisée par plusieurs secteurs et groupes de travail du MSC a généré une série de réflexions et de suggestions que nous souhaiterions vous communiquer aujourd'hui :

- Le secteur des jeunes et le groupe de travail du MSC sur les jeunes ont évalué très positivement le fait que les jeunes aient occupé une place centrale dans l'ordre du jour de la Plénière. La manifestation spéciale sur les jeunes que nous avons organisée conjointement avec le MSP a été considérée comme particulièrement positive, compte tenu également du fait que les jeunes s'y sont vus attribuer un rôle indépendant et de premier plan dans l'organisation et le déroulement de la session. Certains membres du MSC ont fait valoir que le CSA pourrait s'inspirer de la nouvelle manière dont les jeunes ont organisé la manifestation. Dans tous les cas, cette manifestation couronnée de succès devrait découler sur une implication et une participation fermes et soutenues des jeunes aux futures sessions plénières.
- Nous avons été extrêmement reconnaissants du soutien explicite apporté par de nombreux pays dans leurs déclarations sur le droit à l'alimentation et le discours liminaire de la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit à l'alimentation. Ceci permettra de continuer à renforcer l'appel en faveur d'une protection et d'une promotion plus efficaces des droits humains dans le contexte des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition.
- Nous saluons le fait que la Journée internationale de la femme rurale fasse désormais partie intégrante du programme du CSA, avec le 15 octobre tombant pendant la semaine de la plénière. Nous apprécions aussi la participation de la Haute-Commissaire adjointe de l'ONU aux droits de l'homme, et aurions aimé disposer de plus de temps pour entendre toutes les déclarations en plénière. A l'avenir, nous pensons qu'il serait important de poursuivre cet engagement des femmes rurales et d'entendre leurs voix lors de la plénière. Nous souhaiterions suggérer d'entendre les femmes des nombreux secteurs impliqués dans la production d'aliments à petite échelle, comme les peuples autochtones, les pastoralistes, les artisans-pêcheurs, les paysan-ne-s, les travailleur/-euses ou les autres secteurs de la production d'aliments.
- La session de Suivi des recommandations du CSA sur les petits exploitants a été évaluée très positive, tout comme les sessions préalables organisées par le CSA sur le Suivi, du fait qu'elle a montré l'utilité et le potentiel des politiques du CSA à faire la différence pour les personnes sur le terrain. Toutes les parties sont convenues que les recommandations du CSA portant sur les petits exploitants sont très pertinentes et méritent une meilleure utilisation. Il est important qu'elles soient intégrées aux axes de travail en cours et futurs du CSA, étant donné que les petits exploitants constituent des acteurs clés dans chacun d'entre eux. Il est regrettable que la session ait été réduite à une durée de deux heures, une pratique qui devrait être évitée à l'avenir.
- Le MSC dans son ensemble a considéré que les manifestations parallèles ont été très instructives, utiles et sources d'inspiration. Cette remarque vaut également pour celles qui ont combiné des visions très différentes, comme celle conjointement organisée par le MSP et le MSC sur les Systèmes alimentaires et la nutrition, car elles ont aussi permis d'expliquer ces différentes visions et d'organiser un dialogue mutuel entre elles. Nous aurions quelques questions concernant la manière dont les manifestations parallèles ont été sélectionnées, et sur les critères ayant été utilisés pour la sélection. Il serait bon de clarifier ceci davantage avant la prochaine Plénière.

- Un point problématique a été le Rapport final, plutôt vide et descriptif issu de la Plénière, qui ne reflète pas la richesse des présentations et des débats. Le manque de clarté concernant la manière dont les résumés des sessions devraient être élaborés ont enlevé un temps précieux de la Plénière, ce qui a même affecté la participation, comme lors du Segment sur la Décennie de l'ONU sur la Nutrition. Nous suggérons que le Bureau, sous les conseils du Groupe consultatif, développe une méthodologie relative à l'élaboration du prochain rapport de la Plénière.
- Une autre faiblesse est que les panels de la session plénière et leur composition n'ont pas tous fait l'objet d'une discussion et d'une consultation avec le Groupe consultatif, suivi d'une décision du Bureau. L'un de ces cas problématiques était le panel sur les Systèmes alimentaires et la nutrition, qui est apparu comme étant presque détaché du processus politique du CSA en cours. A cet égard, nous nous sommes inquiétés de lire dans le procès-verbal de la réunion du Bureau que la composition des panels de la plénière du CSA devrait être placée sous la responsabilité du Secrétariat. Ceci devrait être corrigé. Le Président et le Bureau devraient veiller à ce que toutes les parties politiquement pertinentes de la session plénière du CSA, y compris les descriptions et la composition des panels, fassent l'objet d'une consultation appropriée avec le Groupe consultatif et d'une décision du Bureau du CSA, avec le soutien actif du Secrétariat du CSA.
- Une pratique importante du CSA depuis sa réforme est que les réunions des Amis de la présidence aient toujours été ouvertes aux membres et participants du CSA. Cette bonne pratique a été suspendue à deux reprises lors de la Plénière. L'inclusivité est un principe et un atout importants du CSA, et nous espérons vivement que les futures réunions des Amis de la présidence seront aussi ouvertes à l'ensemble des parties intéressées, comme elles l'ont été par le passé.
- Dernière remarque, et non des moindres, nous saluons le fait que lors de la 46e session du CSA, l'Atrium ait été organisé comme un marché exhibant des fruits et des légumes et proposons de le rendre plus varié l'an prochain, en ajoutant des produits de la pêche et des produits animaux et en comptant avec la présence active des producteurs et productrices d'aliments. Nous serions ravis d'aider à la réalisation du marché l'an prochain, qui pourrait aussi être relié aux prochaines recommandations politiques sur l'agroécologie et les autres innovations.

## Point 2 de l'ordre du jour - Plan de travail du CSA 2019-2020

### S'agissant du plan de travail pour le Groupe consultatif :

- Les réunions du GC devraient être des journées entières, du fait que plusieurs membres font le déplacement à Rome à cet effet. Elles devraient permettre un échange et un dialogue réels entre le GC et le Bureau. Si des réunions d'une journée entière sont programmées, moins de réunions du GC pourraient être envisagées pour 2020.
- L'ordre du jour des réunions du GC devrait régulièrement comporter des questions de fond. Les débats de fond qui pourraient par exemple se tenir lors des réunions du GC et du Bureau du CSA pourraient consister à consacrer une session sur le futur axe de travail consacré aux Jeunes, en prévoyant une participation particulière de ces derniers, à discuter de l'implication du CSA dans les préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires ou à réfléchir à l'intégration des apprentissages de l'axe de travail sur l'Urbanisation et la transformation des zones rurales aux futurs axes de travail du CSA.

### S'agissant du plan de travail pour les Systèmes alimentaires et la nutrition :

- La première réunion du GTCNL qui aura lieu fin janvier exige plus de temps qu'une demi-journée, car ce sera la seule opportunité de discuter de la première version des Directives volontaires.
- Il est important de planifier les négociations d'une manière réaliste, basée sur les expériences relatives aux négociations des Directives volontaires des années précédentes.
- Nous pensons qu'il est nécessaire de tenir une réunion supplémentaire du Groupe de travail à composition non limitée afin de jeter les bases de négociations fructueuses en mai. Cette réunion devrait discuter de la deuxième version du document.

- Nous reconnaissons et saluons le fait que le calendrier du CSA prévoit deux semaines de négociations (une en mai et une en juillet) pour finaliser les DV. Ceci est plus que nécessaire, compte tenu des précédentes négociations de Directives volontaires au CSA. La seconde semaine de négociations devrait aussi être incluse à la description générale de l'axe de travail.
- D'une manière générale, nous soulignons la nécessité de garantir les liens et les synergies entre le processus sur les Systèmes alimentaires et la nutrition et celui sur l'Agroécologie et les autres innovations, afin de garantir un dialogue mutuel entre les deux.

**S'agissant du plan de travail sur l'agroécologie et les autres innovations :**

- A nouveau, il est essentiel de garantir une planification réaliste : nous pensons que la réunion ouverte du 27 janvier devrait déjà discuter de l'avant-projet. Ceci devrait être faisable compte tenu que la date limite pour les commentaires a été fixée à la fin de la semaine dernière, le 29 novembre.
- Nous pensons aussi qu'une réunion ouverte supplémentaire sera nécessaire après la publication de la première version, afin de préparer les négociations du mois de mai. L'expérience des précédentes négociations de recommandations politiques indique clairement qu'il convient d'allouer suffisamment de temps pour disposer d'un processus de bonne qualité, inclusif et fructueux, afin de pouvoir parvenir à un consensus sur les questions controversées.

**Remarque spécifique sur le processus de Suivi vers la Manifestation thématique mondiale sur l'utilisation et l'application du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées :**

- Le Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées est une contribution très importante du CSA pour aborder l'un des principaux facteurs de l'insécurité alimentaire, comme l'indique l'édition 2017 du rapport SOFI.
- Le processus de Suivi de l'utilisation et de l'application de ce Cadre d'action, qui mènera à la Manifestation thématique mondiale prévue pour la prochaine Plénière du CSA, est extrêmement important pour toutes les régions et les communautés qui souffrent des effets des crises prolongées.
- Nous souhaiterions souligner l'importance de ce processus de suivi et souhaiterions suggérer que ce processus fasse aussi l'objet d'un plan de travail spécifique et attire une large attention des membres et participants, notamment lors des mois à venir et du premier semestre de 2020.

**Point 3 de l'ordre du jour - Dernières informations relatives au budget du CSA et stratégie de mobilisation des ressources (SMR)**

- Nous nous remercions des informations et des mises à jour apportées sur le budget du CSA. Nous pensons qu'il s'agit d'un exercice important en matière de transparence et de planification, pour informer de l'état des ressources disponibles afin de mettre en œuvre le plan de travail du Comité.
- A cet égard, nous souhaiterions plaider en faveur d'informations budgétaires plus détaillées et faciles à lire, concernant les ressources disponibles et ce qui a été dépensé jusqu'à présent.
- Deux questions spécifiques à ce sujet : les montants prévus pour 2020 pour les axes de travail sur les Systèmes alimentaires et la nutrition et l'Agroécologie et les autres innovations couvrent-ils les coûts d'interprétation et de traduction pour les négociations programmées ?
- Nous proposons également que le Budget du CSA permette une comparaison des financements et des dépenses par rapport aux années précédentes et inclue également une projection détaillée des financements et des dépenses pour l'ensemble du Programme de travail pluriannuel 2020- 2023.
- Nous souhaiterions également voir apparaître les informations budgétaires pour le HLPE, comme cela avait été fait lors des années précédentes, ainsi que pour les autres composantes du CSA réformé.

- Dans le cas du MSC, nous serions ravis de partager les détails de la planification budgétaire et des dépenses, si le Bureau et le Groupe consultatif considèrent qu'il s'agit d'une information utile pour la planification future et la stratégie de mobilisation des ressources.

#### **Point 4 de l'ordre du jour – Questions diverses**

##### ***Composition du GC :***

- Nous souhaiterions demander une mise à jour concernant les discussions tenues au sein du Bureau concernant les orientations relatives à la désignation du prochain Groupe consultatif.
- Dans ce contexte, les membres du MSC - et probablement d'autres participants du Groupe consultatif - seraient ravis de suggérer des critères et des éléments à soumettre à l'examen du Bureau, compte tenu de notre longue expérience au GC.

##### ***Préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires et implication du CSA :***

Nous souhaiterions demander des informations actualisées concernant les préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires et notamment sur l'implication du CSA dans ce dernier.

Nous pensons que le CSA devrait jouer un rôle central et actif dans la préparation et la réalisation de ce Sommet. Le Droit à l'alimentation devrait jouer un rôle central, comme cela avait été le cas lors des Sommets de l'alimentation de 1996, 2000 et 2009. Un mécanisme de gouvernance inclusif, comme ceux mis en pratique au CSA, devrait être appliqué, prêtant une attention particulière aux personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Ceci est également important compte tenu que le CSA finalisera les Directives volontaires sur les Systèmes alimentaires et la nutrition en octobre 2020, lesquelles pourraient servir de contribution essentielle au Sommet sur les systèmes alimentaires et être promues par ce Sommet.

Nous voulons également apporter une suggestion spécifique afin d'impliquer le CSA dans les préparatifs du Sommet en sa qualité de principale plate-forme internationale ouverte : Nous proposons de consacrer une séance de la Plénière de la 47e session du CSA à la tenue d'un débat ouvert, inclusif et de fond sur le Sommet des systèmes alimentaires de 2021.

Par ailleurs, du fait que les informations seront mises progressivement à disposition lors des prochains mois, concernant par exemple les objectifs, le calendrier, la portée et le lieu du Sommet, il serait utile d'inclure ce point aux programmes des réunions conjointes du Groupe consultatif et du Bureau, afin de permettre une discussion et une réflexion sur le possible rôle du CSA dans le Sommet.